

INTRODUCTION

LE DIGITAL AU SERVICE DE
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

De nombreuses expérimentations de démocratie participative et démocratie participative digitale se développent en France et à l'étranger en lien avec les évolutions sociétales (volonté de participer à la vie collective et y prendre une part active et décisionnelle) et technologique (utilisation des réseaux sociaux et logiciels de simulation d'urbanisme). Ces notions sont très attractives car elles redessinent la carte du pouvoir sur le territoire public. Entre fantasmes idéologiques et réalités sociales, il s'agit de s'interroger sur ce qui se fait et ce qui pourrait s'envisager dans une logique de performance des systèmes collectifs en termes de bien-être, d'aspirations sociales, d'efficacité et de renouveau démocratique.

Pour cela nous avons mené deux démarches qui se rejoignent dans la démonstration de notre ouvrage pour être force de proposition. Nous avons mené un travail de recensement d'expérimentations dans les territoires et des applications existantes. D'autre part, nous mentionnons le retour d'expérience d'une démarche de démocratie participative dans la ville d'Angoulême.

Forts de deux ans d'expérimentation, il nous est apparu intéressant de témoigner humblement de ce qui a été fait pour enrichir le débat autour de la démocratie participative digitale. L'expérience d'Angoulême s'est limitée à la réalisation d'ateliers avec un outil digital mobilisés par les chefs de projets de la municipalité avec les citoyens. L'analyse des Civic Tech montre des possibilités plus importantes, notamment en termes de consultation.

Faire vivre la démocratie locale se trouve ainsi au cœur de la stratégie municipale. En plus d'être disponible et à l'écoute des angoumoisins (permanences des élus, modernisation de la gestion de la relation aux citoyens, ...), il s'agit de mettre en œuvre une politique de contribution des citoyens et partenaires sur des projets majeurs intéressant la ville, avec des méthodes et outils adaptés. Pour les élus, cela implique de déléguer une part décisionnelle afin que les participants puissent constater les effets directs de leur implication dans le processus participatif et de prévoir une enveloppe financière dédiée à des actions attendues par les groupes de travail (la réserve est de l'ordre de 10 000 € maximum, par projet pour une commune comme Angoulême).

Ce processus exigeant pour les élus, l'est également pour les usagers qui sont conduits à changer de posture passant des doléances à la co-production, de la résolution du problème personnel à l'intérêt collectif et la prise en compte des contraintes de la commune. On est donc aussi dans la responsabilisation.

Mis au service de l'ensemble des services de la collectivité, l'outil s'est intégré dans une grande diversité de missions et a été utilisé sur des champs très divers. Suscitant un intérêt nouveau des agents et vecteur de motivation, il a trouvé sa place dans des projets de nature très différente. Un groupe d'agents a été formé à l'usage de l'outil et à sa méthodologie permettant à chacun une grande autonomie et une certaine créativité dans son usage. Formant dans son sillage un réseau apprenant entre les agents impliqués, l'outil a permis de dynamiser la réflexion autour de la place des citoyens dans la construction de l'action publique et de consolider les compétences managériales des agents impliqués dans la conduite du changement.

Ce projet doit permettre de renouveler les processus de concertation/contribution citoyenne, d'attirer de nouveaux publics (comme les jeunes par une approche ludique, les habitants des quartiers prioritaires par une appropriation facile et valorisante, les acteurs de la ville, les commerçants,...), de renforcer la transparence des processus et résultats de la concertation, de transformer la relation au citoyen en le mettant en position de co-production (sortir des doléances individuelles) et de prise de conscience des problématiques des collectivités.

La co-construction et la responsabilisation qui en découle sont au cœur de l'action publique. Ce projet s'est voulu résolument opérationnel en testant l'utilisation de la technologie digitale pour mettre le citoyen en situation de collaboration et de co-construction avec les instances publiques. L'expérience de la ville d'Angoulême obtenue à partir de ce projet est importante. Elle dispose d'un savoir-faire, d'une compétence technique et d'un réseau d'agents en situation de déployer des dispositifs digitaux pour la co-construction avec les citoyens. L'avenir du projet réside dans le développement de deux axes. Le premier axe est technologique et vise à envisager des solutions plus adaptées et spécifiques. Le deuxième axe est sociétal. Il s'agit d'envisager une nouvelle forme de dialogue citoyen et d'organisation de l'action publique avec les citoyens. Ainsi nous proposons la notion de démocratie participative digitale comme axe de développement de toutes les collectivités avec la définition suivante. La démocratie participative digitale est l'utilisation de la technologie digitale pour les actes citoyens. La technologie digitale signifie la mobilisation d'applications informatiques portables (accessible à partir de n'importe quel support). Les actes citoyens sont toutes les transactions qu'un citoyen a avec sa collectivité, que ce soit des transactions de biens ou services ou des échanges de co-construction.